

L'EDITO

Les lâches attentats du vendredi 13 novembre nous plongent dans l'horreur et la consternation. Le temps est au recueillement et au soutien à apporter aux victimes et à leurs familles. Nous avons une pensée particulière pour les familles de nos collègues qui en sont les victimes innocentes et nous partageons la peine de ceux qui ont perdu un proche ou un ami.

C'est une attaque terrible contre la démocratie et nos modes de vie ; nous devons être solidaires et unis.

Dans ce contexte dramatique, la grève du 18 novembre à la DGFIP a été tout naturellement reportée par l'intersyndicale. Le CTR emploi a lui aussi été reporté au 7 décembre.

L'état d'urgence est proclamé pour une durée de 3 mois. Ces mesures d'exception peuvent apparaître compréhensibles pour lutter contre le terrorisme. Elles ne peuvent pour autant pas aboutir à restreindre ou affaiblir durablement les libertés publiques et individuelles.

Défendre le service public, ciment social de notre démocratie, lutter pour ses emplois, réinvestir et rétablir le lien social dans tous les territoires, dont les banlieues, restent d'autant plus d'actualités dans ces jours sombres.

Pour ces raisons, nous refusons les suppressions d'emplois de

2016 et toutes nouvelles suppressions dans les ministères dits non prioritaires.

Les réponses aux terroristes sont multiples, elles ne peuvent pas se réduire à l'expression des armes et de la guerre, qui sont le terreau sur lequel les terroristes prospèrent. A la DGFIP, nous savons combien il est nécessaire de lutter contre les bénéficiaires des trafics en tout genre, spécialistes d'ouverture de comptes dans les paradis fiscaux. Le terrorisme n'est pas une fatalité. L'éradiquer suppose des réponses politiques et sociales, nationales et internationales d'ampleur, adaptées pour répondre aux aspirations des citoyens et rétablir le sentiment de justice sociale et fiscale.

En tant qu'organisation syndicale, il est de notre devoir de rappeler que le terreau du terrorisme est aussi fertilisé par l'exclusion sociale que produisent les sociétés tournées vers la rentabilité financière et l'exploitation des plus démunis.

La lutte contre le terrorisme, c'est défendre notre société faite de libertés individuelles et de droits collectifs, c'est refuser la division, le racisme, c'est continuer à vivre libres et debout !

Sommaire :

- ★ L'Édito
- ★ Fiscalité: la France en attente d'une vraie réforme
- ★ Loi de Finances 2016 : la DGFIP encore sacrifiée !
- ★ Ça sert à quoi une trésorerie ?
- ★ Dans les préfectures comme à la DGFIP, supprimer les guichets.
- ★ Le baromètre social de la DGFIP
- ★ Un RIA pour Troadec
- ★ Une camarade de la CGT menacée de mort !
- ★ Retour sur les attentats : communiqué syndical.



Le Premier Ministre J.M. AYRAULT avait promis une véritable réforme fiscale. C'est une des raisons qui avait alors été évoquée pour justifier le non-rétablissement de la demi-part supprimée par le gouvernement SARKOZY-FILLON en 2008. Cette réforme n'a jamais vu le jour, mais la demi-part n'a pas été rétablie.

Cette demi-part a été maintenue pour certains contribuables jusqu'à l'imposition des revenus de 2012. Une minorité remplissant des conditions bien précises en bénéficie toujours.

Cette suppression a fait de l'année 2014 une année particulièrement noire pour certains. Ils sont devenus imposables à l'impôt sur le revenu et ont perdu leurs exonérations de Taxe d'Habitation, de redevance télévision, de Taxe Foncière. Cela entraîne le paiement de la CSG, la CRDS et la CASA et la perte de certaines prestations sociales.

Il faut noter que nos actions ont conduit le gouvernement à décider en août 2014 de prolonger l'exonération pour 2014 de la taxe d'habitation et de la redevance télé pour les personnes de plus de 60 ans et les veuves et veufs qui en bénéficiaient en 2013. Par contre, cette mesure n'a pas été étendue à la taxe foncière.

Le gouvernement ne pouvait ignorer qu'en 2015 les mêmes causes produiraient les mêmes effets, alors que dans le dossier de presse de présentation de la loi de Finances pour 2015 il était écrit : « Les ménages moyens et modestes ont été particulièrement mis à contribution du fait notamment des hausses d'impôts décidées par la précédente majorité ».

Alors que depuis de nombreuses années nous attirons l'attention du gouvernement et des parlementaires de la majorité sur les conséquences de cette suppression de la demi-part, c'est dans l'improvisation que le gouvernement demande aux contribuables « de ne pas tenir compte des avis d'imposition reçus » et promet un remboursement à celles et ceux ayant déjà payé. C'est une situation inédite, et faute de texte précis, qui sera concerné ? Comment s'appliquera la promesse du 1er ministre pour le foncier, alors que l'an dernier il n'y a eu aucune mesure particulière ?

C'est d'autant plus difficile pour les contribuables de savoir à quoi s'en tenir, alors que des suppressions massives d'emploi dans les services des Finances Publiques ont réduit les capacités d'accueil et que le Directeur du Morbihan a décidé la fermeture des services tous les mercredis depuis le 1^{er} juillet 2015.

Au lieu de mesurées, c'est bien d'une véritable réforme fiscale dont nous avons besoin réduisant les impôts indirects (telle la TVA) et instaurant un impôt sur le revenu réellement progressif avec un rétablissement de tranches allant au moins jusqu'à 60 %.

Cette Valls-hésitation du gouvernement ne peut que nous conforter dans notre volonté d'obtenir que la demi-part supprimée en 2008 soit rétablie pour toutes les personnes: veuves, veufs, divorcé(e)s, séparé(e)s et célibataires vivant seuls et ayant des enfants majeurs.

Les retraité-e-s ont manifesté le mardi 24 novembre, devant l'Hôtel des Finances de Lorient et devant la Direction Départementale des Finances à Vannes. Il a été demandé une audience à 15 heures auprès du Directeur Départemental afin d'avoir des précisions sur le traitement du dossier des impôts locaux et une entrevue avec le Préfet du Morbihan à 17 heures.

Les organisations CGT, FSU, FO, FGR-FP et LSR des retraité-e-s du Morbihan



Ce budget se traduit par un cadeau de 33 milliards aux entreprises !

L'engagement pris vis à vis du patronat français a été parfaitement respecté: en 2016 les entreprises seront extrêmement bien loties avec une nouvelle baisse de leurs prélèvements de 9 milliards. Les cadeaux consentis en vertu de l'application du Pacte de responsabilité et du CICE sont ainsi portés à 33 milliards d'euros en 2016! Les entreprises obtiennent donc l'équivalent de 68% du budget de l'enseignement scolaire, sans rien garantir en termes d'embauches. Face à un gouvernement qui lui est acquis, la surenchère du Medef s'est révélée très payante. Les efforts imposés aux retraité-e-s, aux usagers du service public, aux fonctionnaires et aux salariés du privé serviront à accroître les bénéfices des entreprises.

Quant à la baisse de l'IR, si fortement médiatisée, qu'en est-il réellement ?

Le gouvernement met en avant la nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu (IR), qui amputera les recettes fiscales de deux milliards en 2016, après une baisse de trois milliards en 2015. Le poids de l'IR est déjà plus faible qu'en 1995.

En effet, il représentait à cette époque 4,8% du revenu primaire des ménages. En 2014, il n'en représente que 4,5%.

Le gouvernement a préféré réduire l'impôt sur le revenu, qui est progressif et donc plus juste.

Ce n'est pourtant pas la meilleure façon d'accroître le revenu des classes populaires. Une grande partie d'entre elles n'est pas concernée par la mesure. La proportion de foyers fiscaux concernés par l'IR est passée de 65% à la fin des années 1970 à 46,5% en 2015.

Réduire un peu plus ce ratio, c'est miner encore davantage le consentement à l'impôt et encourager la tendance à la hausse des prélèvements les plus injustes.

Rappelons que l'impôt sur le revenu ne représentait en 2014 que 7,3% des prélèvements obligatoires. La TVA en représentait 15,5% et la CSG près de 10%.

Mais il y a pire cette année !

Les ministres ont décidé de s'attaquer à l'action sociale en diminuant son budget de 12 millions d'euros, sous la forme d'une ponction dans la trésorerie de l'Alpaf.

Dans ces conditions, au Comité technique ministériel du 13 octobre 2015, où les ministres ont présenté le budget 2016, la CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA, CFTC ont quitté la séance.

2548 suppressions d'emplois supplémentaires au Ministère des Finances pour 2016 !

La plupart étant assumées par la DGFIP où, depuis 2008, date de mise en œuvre de la fusion, ce sont 16 000 emplois qui ont été supprimés (et plus de 30 000 emplois depuis 2000).

Dans le Morbihan :

24 suppressions :-1 A, -12 B, -1B géo, -10 agents C avec une création d'AFIPA !

TROP C'EST TROP ! Il faut réagir !

Le « dialogue social » est au niveau zéro. Le Comité technique ministériel ainsi que 2 groupes de travail CNAS et CHSCTM sont boycottés au niveau national dans l'attente d'une audience avec le Ministre.

Dans le Morbihan, la CGT et Solidaires ont boycotté le dernier Comité Technique Local. La CGT, FO et Solidaires ont aussi boycotté la 1ère convocation des CAP locales de listes d'aptitude.

Nous ne pouvons plus continuer ainsi !

Les agents n'en peuvent plus. Il devient de plus en plus difficile de faire son travail correctement, d'exercer ses missions dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, nous avons appris le **départ du médecin de prévention du Morbihan**. C'est une véritable catastrophe !

Ce ne sont pas les différentes réorganisations du travail qui pourront changer durablement les choses. Les fusions de secteurs, les pôles (PELP, PTGC, PCRP...), les suppressions de trésoreries n'amélioreront en rien les conditions de travail des agents du Morbihan. Il faut que, tous ensemble, nous luttons contre ces projets néfastes !!!

RESISTONS et CONTINUONS A LUTTER !



**CONTINUONS DE PORTER ENSEMBLE NOS
LÉGITIMES REVENDICATIONS !**

CA SERT À QUOI, UNE TRÉSORERIE ?

En 2012, le réseau de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) était composé de 4 441 postes comptables ! En 3 ans, 205 structures ont été supprimées... Les trésoreries mixtes, les plus petites d'entre elles, sont majoritairement impactées. Leur nombre a fondu de plus de 10 % sur la même période. Par ailleurs, notre syndicat vient de recenser 155 nouvelles fermetures programmées dans 72 départements. Cette liste, non-exhaustive, montre la volonté de ce Gouvernement de détruire le réseau de proximité des Finances publiques.

Mais alors, une trésorerie, ça sert à quoi ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les trésoreries ne sont pas uniquement des guichets d'accueil des citoyens pour leur permettre de payer leurs impôts par chèque ou en espèce. Loin de là, elles ont à leur charge une multitude de missions nécessitant de la proximité :

- des missions de **recettes et de dépenses publiques** (pour le compte de l'État, des collectivités locales, des hôpitaux, des établissements publics, etc);
- des **missions de contrôle du suivi budgétaire** et de la validité des recettes et des dépenses publiques,
- des **missions de conseil aux collectivités locales**, hôpitaux et établissements publics pour la préparation et la bonne tenue de leur budget, etc...

Les trésoreries jouent un rôle essentiel dans la **gestion des fonds publics** et mettent en œuvre des missions souvent méconnues. Il ne s'agit pas simplement d'y encaisser un chèque d'impôt sur le revenu ou d'une taxe d'habitation. Le paiement d'un séjour à l'hôpital, d'un mois de cantine, du centre de loisirs, d'un droit de voirie pour un commerçant, tout cela se passe dans une trésorerie. Elles ont aussi, par exemple, la charge de **préparer et d'assurer le bon paiement des salaires** de quelque 5 millions de fonctionnaires (État, Santé et collectivités territoriales).

De la même manière, elles sont chargées de **vérifier la légalité d'une dépense** pour une collectivité locale, qu'un appel d'offre a bien eu lieu, que le budget permet bien cette dépense, etc. Sans ces missions de contrôle, il y a fort à parier que les abus en matière de dépenses publiques seraient bien plus nombreux. Les comptables publics sont aussi chargés d'animer une **expertise économique et financière des projets d'investissements publics**.

Toutes ces raisons font que **la proximité du réseau avec ses usagers et le maillage territorial sont importants**.

Les Finances publiques doivent permettre à la population d'accéder facilement à leurs services mais également rester proche des élus locaux pour une meilleure gestion financière et budgétaire des collectivités, hôpitaux et établissements publics

Pourtant, depuis de trop nombreuses années maintenant, l'ensemble des missions sont sans cesse attaquées. Entre fermetures de postes comptables et suppressions massives de personnel, les missions ne



peuvent plus être assurées correctement. Pour y pallier, **les dépenses ne sont plus contrôlées de manière systématique**. Des seuils ont été mis en place en deçà desquels il n'y a plus aucun contrôle. Plus ça va et plus les seuils sont élevés laissant ainsi la porte ouverte à toujours plus d'abus.

Depuis quelque temps, nous nous dirigeons même vers un **contrôle partenarial de la dépense publique**. De quoi s'agit-il ? Pour faire simple, les services des Finances publiques ne contrôleront plus du tout les dépenses de collectivités, hôpitaux ou établissements publics. Ils se chargeront simplement d'auditer plus ou moins régulièrement la régularité des dépenses des collectivités, hôpitaux et établissements publics. Cette nouvelle vision permettra de nouvelles dérives. Alors que les affaires de détournement de fonds publics sont encore bien trop nombreuses, un tel changement dans la chaîne de contrôle entraînerait de facto une plus grande facilité à frauder.

Le pire étant que non seulement les fraudes seront plus faciles mais compte-tenu des faibles moyens que le Gouvernement souhaite laisser à la DGFIP, ces fraudes passeront de plus en plus inaperçues. De là à penser que le Gouvernement favorise cet état de fait de manière totalement intentionnelle, il n'y a qu'un pas. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la CGT se bat partout sur le territoire pour défendre un réseau de proximité aux Finances publiques, seule garantie d'une gestion saine et contrôlée de l'argent public.

Dans le Morbihan, après Pluvigner et Plouay, la Direction locale veut fermer Rohan et Elven au 31 décembre 2015. Et ce **contre l'avis des élus** d'Elven pour ce qui concerne leur trésorerie. De multiples bagarres en France associant les élus, les usagers et les organisations syndicales ont permis de sauvegarder des postes.

IL FAUT CONTINUER EN EXIGEANT POUR CES POSTES LES MOYENS DE FONCTIONNER.

N.B. : l'arrêté ministériel n'a pas été signé concernant la fermeture de la trésorerie d'Elven. Elle est reportée .



Au mois de juin dernier, le ministre de l'intérieur a annoncé en comité technique national, la mise en œuvre d'un plan de refonte des missions des préfectures, intitulé avec emphase : "Plan Préfectures Nouvelle Génération".

Celles-ci devront être recentrées sur la sécurité et la gestion des situations de crise, le contrôle de légalité des actes des collectivités locales et la lutte contre la fraude.

L'objectif de ce plan, sous prétexte de rigueur budgétaire, est la suppression en 2017 des services de délivrance de titres, hors titres pour les étrangers.

Les préfectures ne seront donc bientôt plus destinées à accueillir et renseigner le public. Que va-t-il se passer concrètement?

Les agents des préfectures ont pu découvrir dans le deuxième point d'étape présenté par le Ministère, début novembre, la suppression pure et simple des missions d'accueil du public pour les démarches liées aux certificats d'immatriculation des véhicules, des permis de conduire ainsi que des cartes d'identité et des passeports.

Ces missions seront assurées par l'intermédiaire de "tiers de confiance" (entendez des prestataires privés), le contrôle de l'instruction étant exercé par des agents de préfecture mais qui seront positionnés sur des plate-formes interdépartementales, interrégionales ou nationales.

Pour l'ensemble du territoire métropolitain, 4 plate-formes seront dédiées au contrôle des certificats d'immatriculation des véhicules, 10 à 15 plate-formes auront pour mission le contrôle des permis de conduire et 10 à 15 assureront le contrôle des cartes nationales d'identité (qui seront regroupées avec le contrôle des passeports, déjà régionalisé à Montpellier depuis avril 2015).

Les usagers sont invités à utiliser des "téléprocédures", ce qui suppose qu'ils aient accès à Internet, pour demander leur certificat d'immatriculation ou leur permis de conduire. Ou bien à se rendre dans des "maisons de service au public" (là où elles existeront) où des jeunes en service civique les accueilleront.

Malgré leur bonne volonté, ces contractuels n'auront ni l'expérience ni le professionnalisme d'un agent.

Toutes ces mesures alors que 64 % des ménages seulement ont un accès Internet (source INSEE 2015), que le territoire national n'est pas entièrement couvert (77 % des territoires couverts a plus de 2 Mbit- source Sénat 2013), que l'illettrisme reste encore une réalité, que la population est vieillissante, notamment dans notre département...

Si les accès gratuits ne sont pas possibles, les usagers devront avoir recours à un service payant par les professionnels de l'automobile pour les certificats d'immatriculation, et par les auto-écoles pour les permis de conduire.

Le coût de ces titres risque donc d'être largement revu à la hausse pour les usagers.

A l'heure où il est nécessaire de consolider un lien social fragilisé, le renvoi des usagers derrière leur écran d'ordinateur paraît un choix désastreux.

Les guichets d'accueil où des agents, des professionnels qualifiés, conseillaient et aidaient les usagers dans leurs démarches quotidiennes en toute neutralité et gratuité, vont fermer. La notion de service public est mise à mal.

Ce service public de proximité qui a fait ses preuves pendant des dizaines d'années au quotidien sur les territoires et qui, aujourd'hui encore dans ces circonstances tragiques, a démontré toute son utilité (forces de l'ordre, pompiers, personnel hospitalier, agents des préfectures et des collectivités locales...).

Madame LEBRANCHU, Ministre de la décentralisation et de la Fonction Publique, a d'ailleurs reconnu dans sa lettre ouverte du 16 novembre que « Les défis immenses auxquels notre pays se trouve aujourd'hui confronté soulignent toute la pertinence de notre modèle de Fonction Publique. C'est à travers lui que nous assurerons la protection de nos concitoyens, dans une France solidaire, à la hauteur de ses responsabilités en Europe et dans le monde ».....

La CGT dénonce par ailleurs ce véritable plan social. En perdant l'exercice des missions, les postes correspondants seront purement et simplement supprimés. Les agents concernés seront contraints à la reconversion professionnelle via un dispositif de formation en interne, qui reste à inventer. Leur sort sera livré aux arbitrages qui seront opérés pour déterminer quelles seront les préfectures choisies pour accueillir les plate-formes.

Le gouvernement cherche une fois de plus à casser le statut de la fonction publique.

Ce plan doit être finalisé d'ici la fin de l'année 2015, pour mise en application effective au 1^{er} janvier 2017, après une période transitoire d'une année.



BAROMÈTRE SOCIAL DE LA DGFIP

Près de 50 % des agents ont répondu au questionnaire de la DG.
Voici les principaux résultats, qui évoluent négativement par rapport à 2013 :

- ▶ 41 % des agents jugent le rythme de changement trop rapide, 66 % que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens
- ▶ 61 % estiment que le climat social est mauvais
- ▶ 60 % travaillent souvent dans l'urgence et 35 % de temps en temps, 64 % ont le sentiment souvent ou de temps en temps de ne pas pouvoir faire face et de ne pas pouvoir hiérarchiser leurs tâches
- ▶ 79 % ressentent du stress lié au travail, 68 % jugent « pas assez importantes » l'attention portée aux conditions de travail et 55 % sont pessimistes pour leur avenir au sein de la DGFIP.

Publiée sur Ulysse, la réponse du directeur général est complètement déconnectée des réalités que vivent les agents :
«... nous continuerons à renforcer notre plan d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DGFIP avec la préoccupation constante de simplifier l'exercice au quotidien des missions ...».



T'inquiète pas, cela va s'arranger !

Ce n'est pas du tout ce qu'attendent les agents !

Nous attendons avec impatience les résultats du Morbihan mais nous doutons qu'ils soient publiés.

UN RIA À TROADEC

Après de multiples interventions auprès de la direction locale, il ne semblait pas y avoir d'autres solutions que de se restaurer à l' Hôpital Chubert. Tout était bouclé. Nos camarades de la SRIAS, après avoir été informés très tardivement, ont publié en intersyndicale un tract réclamant la création d'un véritable restaurant inter-administratif.

La SRIAS, en effet, n'a pas été consultée pour ce projet malgré les règles en vigueur.

Une réunion a eu lieu à la préfecture de Vannes mardi 10 octobre avec tous les représentants des organisations syndicales.

Nous espérons que cela aboutira à la création d'un véritable restaurant inter-administratif. .

C'est d'une importance cruciale pour tous les agents qui rejoindront le site de Troadec.

COMMÉMORATION DE LA CRÉATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À VANNES :
DES MILITANTS CGT ENTENDUS PAR LA POLICE !

Aux héritiers d'AMBROISE CROIZAT

Répondant à une invitation de la sécurité sociale, les militants de la CGT se rendaient à un colloque célébrant la création de notre SECU organisée au Lycée St-Paul de Vannes.

Ce colloque et les célébrations de cette avancée fondamentale pour la société française font la part belle à M Laroque, (fonctionnaire de son état) et occulte l'influence du conseil national de la résistance en général et l'importance du ministre de la sécurité sociale signataire des ordonnances de 1945: Ambroise CROIZAT.

C'est donc armés de leurs plus beaux sourires et de quelques drapeaux que les militants de la CGT se sont rendus au Lycée pour rétablir l'histoire et dénoncer pacifiquement ce révisionnisme intolérable.

Ni une, ni deux, le proviseur dépose plainte et deux de nos camarades sont convoqués illico au commissariat.

Le syndicat CGT Finances Publiques, section du Morbihan, apporte tout son soutien aux camarades entendus par la police.

"Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès..."
Ambroise Croizat.

UNE MILITANTE CGT MENACÉE DE MORT

Le 21 septembre, une camarade de Morlaix a été agressée par téléphone sur son lieu de travail. Cette agression fait suite à un communiqué de presse de la CGT finances Publiques 29 que la déléguée syndicale portait au nom de l'organisation.

Les propos tenus par notre militante, la CGT 29 les assume et ne sont aucunement répréhensibles.

A l'époque de l'incendie, la section exigeait déjà que les vandales soient identifiés et punis en conséquence de la gravité de leurs actes inadmissibles.

Les agents de Morlaix ne comprendraient d'ailleurs pas que les coupables ne soient pas poursuivis. L'impunité deviendrait un message anxiogène pour des fonctionnaires qui continuent de travailler dans des conditions difficiles et qui, chaque jour, sont confrontés aux cicatrices visibles de ce tragique événement.

S'il est évident que les propos de la CGT déplaisent aux auteurs des faits, il n'en demeure pas moins que l'expression syndicale est une liberté que nul n'a le droit de bafouer. L'événement prouve en tout cas que le contexte reste très pesant et que le site de Morlaix demeure une cible privilégiée.

Le soutien de la CGT du Finistère a été total et dès la prise de connaissance de cet événement, nos interventions se sont multipliées pour protéger notre militante et pour inciter notre employeur à l'intervention.

Depuis, nombreux sont les soutiens en direction de notre représentante syndicale.

La DGFIP a, enfin, pris la mesure de la gravité de l'affaire et a mis en place des mesures pour sécuriser, autant que faire ce peut, notre collègue victime de cet inacceptable agression.

Merci à la section du Finistère pour cet article.

LA CGT, SOLIDAIRES ET FO AVAIENT DÉCIDÉ D'APPELER À LA GRÈVE LE 18 NOVEMBRE, JOUR DU COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU POUR L'EMPLOI.

Suite aux attentats du 13 novembre, cette journée d'action est reportée.

Mais nos revendications demeurent :

- contre les restructurations et les suppressions d'emplois
- contre la remise en cause des règles de gestion (mutations) et pour la défense du statut
- contre le Rifseep
- pour la revalorisation du régime indemnitaire

Une autre date d'action sera fixée ultérieurement.

Les attentats de Paris ont provoqué une indignation, une tristesse et un désarroi profonds en France et au-delà de nos frontières. Les agents des finances publiques sont touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP ont appelé l'ensemble des agents des Finances publiques à se mettre en grève le jour du comité technique de réseau convoqué par la Direction Générale le 18 novembre pour exiger :

- Un moratoire sur les restructurations en cours et de véritables discussions sur le devenir des services.
- Davantage de moyens humains et budgétaires .
- Une véritable reconnaissance de nos qualifications .
- De meilleures conditions de travail.

Pour nos syndicats, ces revendications sont et demeurent plus que jamais légitimes et urgentes à satisfaire pour assurer un service public efficace et de qualité, encore plus indispensable dans la période. Pour pouvoir répondre, en effet, aux besoins de la population, les services de l'Etat, y compris à la DGFIP, doivent disposer de moyens à la hauteur des enjeux. Toutefois, soucieux de l'efficacité de leur action, nos syndicats prennent la mesure du contexte actuel et du choc que ces attentats inqualifiables ont provoqué tant dans l'opinion que parmi les agents des finances publiques.

En conséquence, après une série d'échanges : Ils prennent acte de l'impossibilité d'organiser le rassemblement de Bercy et ceux prévus dans les départements le 18 novembre comme de l'annulation du Congrès des Maires à l'occasion duquel ils avaient prévu une large diffusion de tracts visant à les alerter sur la situation de la DGFIP et à leur proposer de rejoindre le rassemblement initialement prévu.

Ensemble, plus nombreux & plus forts !



COMMUNIQUÉ DE LA CGT

INDIGNATION ET SOUTIEN AUX FAMILLES ENDEUILLÉES

La CGT est profondément choquée et indignée par les attentats criminels qui ont été perpétrés le vendredi 13 novembre à Paris.

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations.

Les militantes, militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces fondamentaux doivent être réaffirmés plus que jamais. Face à ces actes criminels sans précédent, toutes tentatives d'opposition entre salariés ou citoyens doivent être condamnées.

Le gouvernement vient de prendre des mesures d'urgences en matière de sécurité. La CGT réaffirme son attachement aux libertés individuelles et collectives. Au-delà de ces heures d'émotion et de recueillement, d'autres mesures, tant au niveau national qu'international, seront à mettre en œuvre rapidement pour retrouver ces valeurs de la République et conquérir une paix durable partout dans le monde.

Le mouvement syndical français et mondial doit s'unir dans cette période. Les messages de condamnation et de soutien arrivés de nombreux pays du monde, montrent que c'est possible et indispensable.

Montreuil, le 14 novembre 2015

Pour une défense efficace de vos revendications, pour une amélioration de vos conditions de travail, adhérez à la CGT Finances Publiques du Morbihan !



Bulletin d'adhésion disponible en cliquant sur ce lien ou en le recopiant:

<http://www.financespubliques.cgt.fr/56/spip.php?article494>

A renvoyer à Christophe RISSEL, SIE Lorient Nord, 1 place de l'Hôtel de Ville 56322 Lorient cedex.